

MARCHE OU GRÈVE

MOBILISATION GENERALE

Chères et chers collègues,

Le jeudi 31 août 2017, le gouvernement a rendu public les projets d'ordonnances relatifs à la réforme du droit du travail.

- En offrant la possibilité de supprimer des acquis sociaux figurant dans les Conventions Collectives (primes, congés spéciaux, jours de carence...) ou dans les contrats de travail (durée du travail, rémunération, mobilité...) par le biais d'accords d'entreprise majoritaires,
- En concentrant des pouvoirs et des compétences en une seule et unique instance : le Comité Social et Economique,
- En validant un périmètre d'appréciation du motif économique désormais limité au niveau national pour une filiale française d'un groupe international,
- En instaurant un barème prud'homal (tenant compte de la taille de l'entreprise) en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse,

Le gouvernement a clairement marqué sa volonté de renforcer le pouvoir des employeurs au détriment de la sécurité des salariés.

Par décision du Conseil National du 18 septembre 2017, le SNEPS a appelé l'ensemble de ses adhérents, militants et sympathisants à se mobiliser contre ces ordonnances.

Jeudi 16 Novembre 2017
Place de la République
Manifestation à 14h00

CONTACT SNEPS-CFTC

Alexandre HURIEZ
06.12.19.95.03